



Doc. 15966
16 avril 2024

La mort d'Alexeï Navalny et la nécessité de contrer le régime totalitaire de Vladimir Poutine et sa guerre contre la démocratie

Amendement¹ n° 13

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 13, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée condamne fermement la pratique de la Russie consistant à inscrire les opposants politiques au régime sur des listes répertoriant les terroristes et les extrémistes : opposants politiques, personnalités culturelles, journalistes et militants de la société civile. L'ordre donné par Vladimir Poutine au FSB russe de prendre des mesures vigoureuses contre les «ennemis du pays», tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de celui-ci, est également très préoccupant. Dans les faits, il pourrait en résulter une vague d'assassinats et de meurtres dictés par des motivations politiques sur le territoire des États membres du Conseil de l'Europe.»

Déposé par:

KILJUNEN Kimmo, Finlande, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thórhildur Sunna, Islande, SOC
HISPÁN Pablo, Espagne, PPE/DC
KALNIŅA-LUKAŠEVICA Zanda, Lettonie, PPE/DC
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE
LUKAS Tõnis, Estonie, PPE/DC
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
SCHOU Ingjerd Schie, Norvège, PPE/DC

1. 2024 - Deuxième partie de session

